



MODALITÉS DE PAIEMENT ET ASPECT FISCAL

Les frais de garde sont payables en totalité au plus tard le 20 de chaque mois. Le paiement peut se faire par Internet, par chèque ou en argent comptant. Les paiements par Internet sont priorités. Les frais pour le surveillance du midi sont payables en deux versements: septembre et janvier.

Les frais de garde et de surveillance du midi donnent droit au crédit d'impôt pour frais de garde. Des reçus fiscaux seront émis aux personnes qui effectuent les paiements. À noter qu'au provincial, les frais de garde d'un élève régulier ne donnent pas droit au crédit d'impôt.

DES QUESTIONS?

CONTACTEZ LA TECHNICIENNE AU SERVICE DE GARDE

NANCY POTVIN

819 824-3551, POSTE 5905

Cellulaire SDG **819 527-8549**



Centre
de services scolaire
de l'Or-et-des-Bois

Québec



**ÉCOLE INTÉGRÉE D'OR-ET-DE-CHAMPS
ÉDIFICE ASSOMPTION**

475, ROUTE 111

VAL-D'OR (QUÉBEC) J9P 0C1

TÉL. : 819 824-3551

ÉCOLE INTÉGRÉE D'OR-ET-DE-CHAMPS
ÉDIFICE ASSOMPTION



SERVICE DE GARDE ET SERVICE DE SURVEILLANCE DU MIDI



**INSCRIPTION
2026-2027**



DESCRIPTION DES SERVICES OFFERTS LE MIDI

Pour répondre aux besoins des parents, un service de garde et un service de surveillance du midi sont offerts aux élèves inscrits à l'école.

QU'EST-CE QUE LE SERVICE DE GARDE (SDG)?

Le SDG assure la garde des élèves inscrits en dehors des périodes en classe. Une éducatrice pour 20 élèves, supervise et anime des activités éducatives auprès des enfants. Nous offrons également une période de réalisation de travaux scolaires sur demande 2 jours par semaine de 16h30 à 17h00.

Pour l'année 2026-2027 le service est offert pour les élèves de maternelle du 26 août 2026 au 29 juin 2027 de 7 h 15 à 17 h 35.

QU'EST-CE QUE LE SERVICE DE SURVEILLANCE DU MIDI?

Pour les élèves non-inscrits au SDG, l'école organise un service de surveillance du midi sécuritaire et de qualité (une surveillante pour 35 élèves). La surveillance du midi encadre l'élève pendant son temps de repas tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.



INSCRIPTION

Le parent choisit le service qui répond le mieux à ses besoins en complétant une fiche d'inscription pour chacun de ses enfants.

À noter que dans le cas de garde partagée, chacun des parents doit remplir un formulaire pour sa période de garde.



TARIFICATION

SERVICE DE GARDE	
Statut	Coût/élève
Élève régulier 1 jour 2 jours 3 à 5 jours Minimum 2 périodes par jour.	10.00\$/jour
Élève sporadique (élève occasionnel) Maximum de frais facturés : 11.95\$ par jour	Facturation par période, selon les tarifs suivants : Matin : 2.25\$ Midi : 3.50\$ Soir : 6.20\$
Journée pédagogique : 16.55\$/jour. Puisque les places sont limitées par le nombre d'éducatrices disponibles, les élèves réguliers 3 à 5 jours par semaine au SDG pourraient avoir préséance sur les élèves à statut sporadique.	
Retard: Tout retard après 17 h 35 sera facturé de 10.00\$ / 15 minutes par enfant.	
SERVICE DE SURVEILLANCE DU MIDI	
Dîneur régulier	374.00\$/année
Dîneur occasionnel Les tarifs sont sujets aux changements en août pour l'année scolaire 2026-2027 et devront être soumis pour approbation.	Le parent de l'élève <u>non-inscrit comme dîneur régulier</u> et dînant à l'école à l'occasion est facturé 3.50\$ par midi.